

Les devoirs à la maison.

Le *Manuel* a déjà publié de nombreux articles sur la question des devoirs à la maison : partisans et adversaires ont fait valoir, avec la même habileté et la même ardeur, des arguments pour et contre. Nous permettra-t-on de faire entendre un nouveau son de cloche?

Après avoir tenu nos élèves durant les six heures élémentaires, ne leur demandons pas de continuer chez eux le travail de l'école, surtout ne leur parlons pas de « devoirs » ; proposons-leur de nous fournir quelques « renseignements » qui nous seraient utiles. Nos enfants seront charmés de nous apprendre quelque chose, ils mettront dans leurs investigations une attention et un sérieux que nous obtiendrions difficilement par d'autres moyens.

Quelques exemples montrent l'intérêt du procédé : « A quel âge un poulet pèse-t-il un kilog. ? (Réponses diverses que chacun explique).

— Quelle est la hauteur de votre table de cuisine ?

— Quelle son justicatif).

— Quel poids 1 mm. de diamètre buer la ficelle ne l'expérience.)

— Quelle quantité consomme-t-il en sion comment. Vous apporterez de sujet de rech

— Combien d'cessaires pour le père? Quel temp

Les quelques que l'arithmétique mandent, les déc ferez fournir par aux sciences, à toute matière du leur faire embra

Vœu contre le surmenage scolaire.

Le Conseil départemental de la Drôme, réuni le 22 décembre sous la présidence de M. le Préfet, Considérant que de nombreux parents d'élèves fréquentant les classes du C. B. P., du C. S. et les établissements d'enseignement supérieur se plaignent du travail excessif imposé à leurs enfants, après les heures de classe ;

Considérant qu'un tel surmenage est préjudiciable à la santé physique des enfants et ne peut que fausser leur intelligence et les rebuter des études

Considérant, d'autre part, que les exigences des programmes (1) et surtout le niveau des divers examens poussent les maîtres à imposer malgré eux cet excès de travail à leurs élèves ;

Demande à M. le ministre de l'Instruction publique, ainsi que l'ont fait à différentes reprises diverses comités médicales, les organisations professionnelles des maîtres de l'enseignement, certaines associations d'anciens élèves et de pères de famille et la plupart des journaux pédagogiques, de bien vouloir donner des instructions en vue d'un allègement effectif des programmes d'enseignement et d'un choix plus approprié des épreuves données dans les examens ;

Et émet le vœu que les maîtres et maitresses d'un même établissement dressent de concert un tableau de répartition des leçons et des devoirs du soir permettant aux élèves de prendre les récréations et le repos nécessaires à leur santé.

(Communiqué par J. Coste, instituteur à Montélimar, Drôme.)

Revue de l'enseignement
primaire et primaire sup
n° 20 10/02/1929

Les enfants
s'épanouissent-ils?
Les élèves travaillent-ils?

OU OSER INTERROGER NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES



Jean-Pierre Barrué
Claude Bisson-Vaivre
Bénédicte Galtier
Stéphane Kus
Pascale Montrol-Amouroux
Olivier Rey
Isabelle Robin

<https://www.reseau-canope.fr/notice/le-travail-personnel-de-leleve.html>



Éléments introductifs

Premier avant-propos

DES CONTRAINTES *FONDAMENTALES*

Certains enfants ont reçu de leur famille tous les codes, toutes les habitudes, toutes les stratégies qui leur permettent de pratiquer ce métier sans y investir une énergie démesurée ; [...] pour d'autres enfants, le métier d'élève est très éloigné de ce que l'on attend d'eux à la maison. C'est ainsi, par exemple, que la socialisation familiale prépare très diversement aux jeux de l'esprit et du langage.

**Métier d'élève : comment ne pas
de l'analyse à la prescription**
Philippe Perrenoud - 1998

« Travailler à l'école, c'est réaliser une activité qu'on a rarement choisie, qui n'est pas toujours intéressante et qui n'a aucune incidence directe en dehors de la satisfaction de bien faire ce qu'on nous a demandé ».

Second avant-propos

UNE DÉFINITION DE LA PÉDAGOGIE

Knowledge

about how teaching methods and students' learning interact



Decision

about teaching approaches and lesson planning



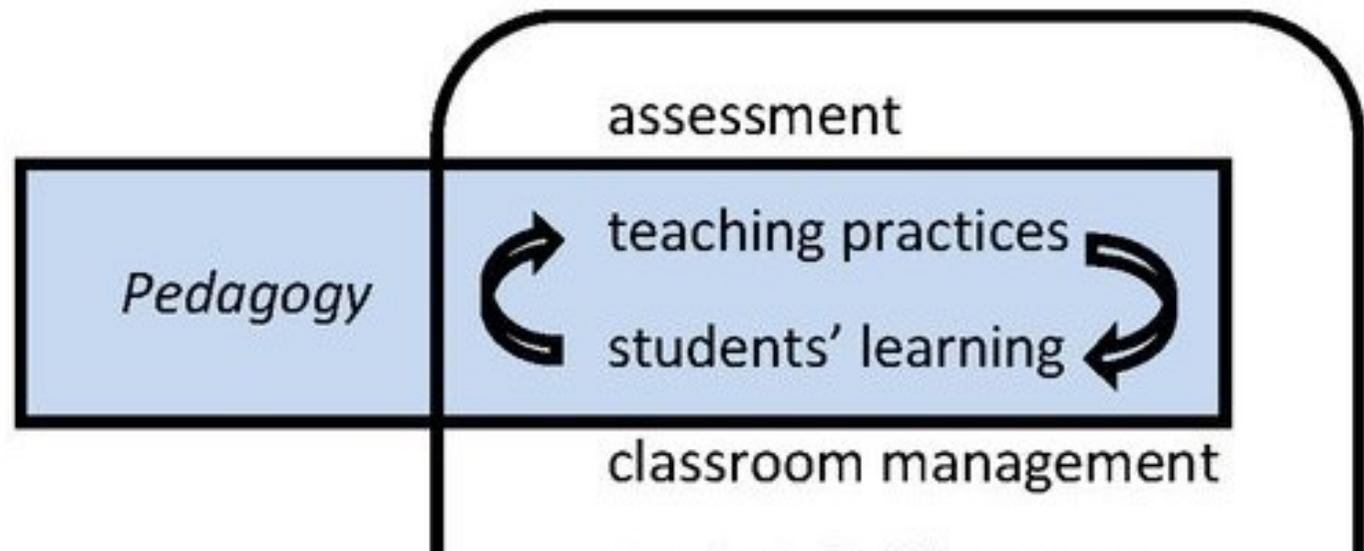
GPK
(General Pedagogical Knowledge)

Educational Research and Innovation

Teachers as Designers of Learning Environments

THE IMPORTANCE OF INNOVATIVE

Alejandro Paniagua and David Istance



Les 7 principes de l'apprentissage selon l'OCDE

DES BASES D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Mettre l'apprentissage (learning vs teaching) au cœur, encourager l'engagement et **sensibiliser les élèves à leurs propres stratégies d'apprentissage** ;
- Veiller à ce que l'apprentissage soit collectif (social) et souvent collaboratif ;
- Être très à l'écoute des motivations et des **émotions impliquées** dans l'apprentissage ; 
- Être extrêmement sensible aux différences individuelles, y compris dans les connaissances préalables (priori knowledge) ;
- **Être exigeant pour chaque apprenant** mais sans surcharge excessive ;
- Concevoir des évaluations en lien avec les principaux objectifs d'apprentissage, en insistant fortement sur leur exploitation comme élément d'apprentissage ; 
- **Mettre l'accent sur l'association entre les activités d'apprentissage entre les différents sujets, entre l'apprentissage dans et hors l'école** ;

Le travail personnel, de quoi parle-t-on ?

Le travail personnel dans la littérature réglementaire

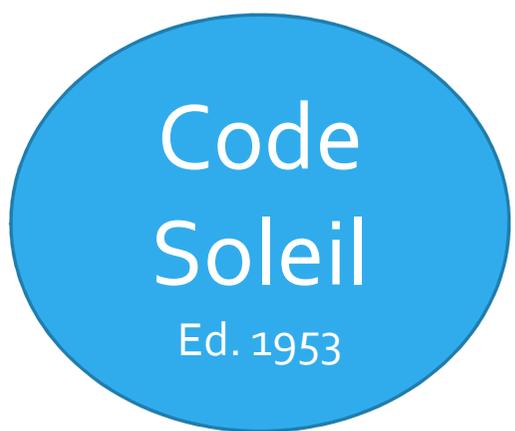
EN PARLER ET L'ÉCRIRE C'EST UNE CHOSE, LE FAIRE EN EST UNE AUTRE

D'une part, régler les horaires et appliquer les programmes de façon à éviter tout surmenage, aussi bien dans l'étude que dans les exercices physiques. Le travail doit être dosé et harmonisé selon les forces, les aptitudes, la nature, l'âge des enfants ; toute activité doit être suivie du délasserment nécessaire afin que les enfants y trouvent un attrait toujours renouvelé et non une déprimante satiété. Enfin, alléger le plus possible les « devoirs à la **maison** ».

289. — Les trente heures de classe par semaine (non compris le temps que les élèves peuvent consacrer, soit à domicile, soit dans les études surveillées, à la préparation des **devoirs** et des leçons) sont réparties d'après les indications du tableau ci-dessous (A. O. 19, mod. 17 octobre 1945 et 24 juillet 1947) :

521. — La réunion des conditions ci-après est nécessaire pour caractériser une école : donner un enseignement habituellement, en commun, à trois enfants appartenant à deux familles différentes. (Cass. 26 mai 1903).

(1) Distraire les enfants en leur faisant le catéchisme ou la prière, en leur faisant réciter des fables ou des prières, en leur faisant chanter ou coudre, ne constitue pas un « enseignement » (Cass. 15 juin 1888).
Réunir des écoliers pour leur faire apprendre leurs leçons, à faire leurs devoirs, après les heures de classe, constitue une école et nécessite une déclaration d'ouverture. (R. M. 14 mai 1901).



Circulaire n°1973 – 526 du 11 décembre 1973

Constructions scolaires du second degré : établissements à espace aménagé

L'intention est de les rapprocher (architecte et pédagogue) pour réaliser, en étroite coopération, un cadre de vie conforme aux aspirations des jeunes et qui réunisse, dans sa structure même, les conditions les plus propices à l'acquisition du savoir, à l'étude, **au travail personnel**, au travail de groupe, à l'ouverture sur le monde et à la préparation de la vie.

École doit permettre à l'élève d'acquérir un savoir et de construire sa personnalité par sa propre activité. La réalisation de cet objectif demande du temps; son utilisation optimale par l'élève est le problème central de l'école. Le temps scolaire est partagé entre des cours, des travaux dirigés et d'atelier, le travail personnel assisté et le travail personnel autonome. » Rapport annexé à la loi d'orientation de 1989

Article R421-51 du code de l'éducation (extraits)...

.....(Le conseil de classe) examine toutes les questions pédagogiques intéressant le suivi des acquis des élèves et la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves et de l'évaluation progressive de leurs acquis, en cohérence avec le volet pédagogique du projet d'établissement.....

Le travail personnel : Un essai de définition

De l'acceptation communément admise

CE QUI EST DEMANDÉ À L'ÉLÈVE DE FOURNIR EN DEHORS DE LA SALLE DE CLASSE ET DE L'ÉTABLISSEMENT, **DONC À SON DOMICILE**

Norme visible qui recouvre un ensemble de processus explicites (comprendre, organiser, mettre en relation, catégoriser, hiérarchiser...)

Du travail scolaire stricto sensu

à la globalité du concept

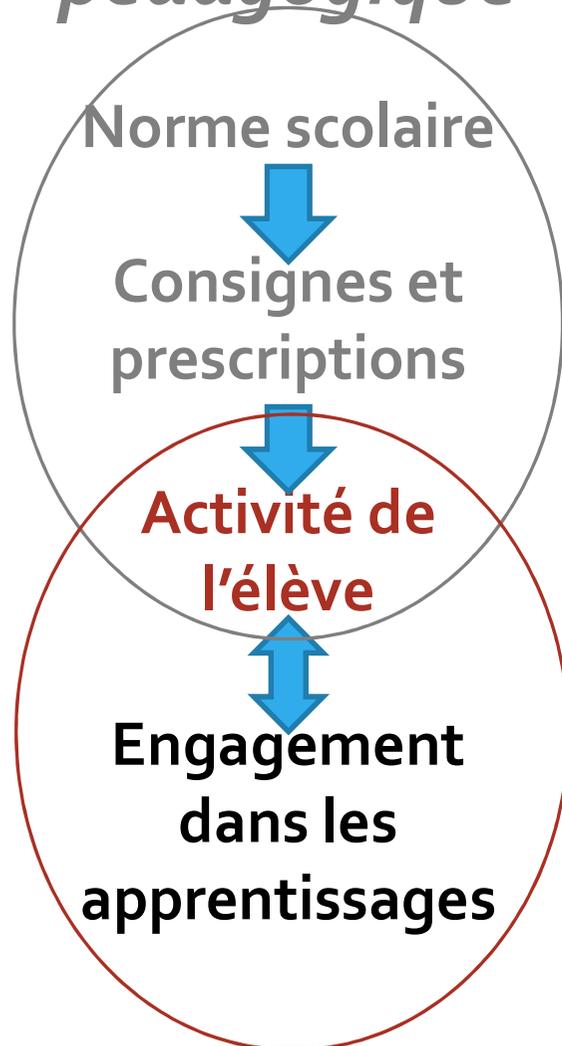
Ce qui est demandé à l'élève de faire sous le regard bienveillant de l'enseignant...et l'activité qu'il déploie pour réussir.

Plus que s'assurer que l'élève, en respectant les consignes et prescriptions des enseignants, travaille « pour l'institution », il s'agit de vérifier que, ce faisant, il travaille aussi et surtout pour lui.

au travail personnel de l'élève

= Engagement dans les apprentissages

Ingénierie pédagogique



*Processus progressif
d'apprentissage*

à la globalité du concept

Ce qui est demandé à l'élève de faire sous le regard bienveillant de l'enseignant...et l'activité qu'il déploie pour réussir.

Plus que s'assurer que l'élève, en respectant les consignes et prescriptions des enseignants, travaille « pour l'institution », il s'agit de vérifier que, ce faisant, il travaille aussi et surtout pour lui.

au travail personnel de l'élève

Travail personnel

Ensemble des processus mobilisés de façon autonome et personnelle par l'élève pour

Cycle 1

Enjeux pour les élèves

Problèmes et tensions

Devenir autonome et s'approprier

Cycle 2

et des méthodes dans et pour chaque

Cycle 3

Travail en classe

- Construction d'inég
- Ruptures didactique
- Dilemmes de métier

Centre Alain-Sava

*LE DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS » CONTRIBUE AU
TRAVAIL PERSONNEL DE L'ÉLÈVE*

Sortir de l'implicite et passer au conscient.....

➤ « Le métier d'élève est un métier où le sens de l'activité en cours n'est pas toujours au rendez-vous, parce qu'il est souvent défini par rapport à un avenir extrêmement lointain : il faut d'immenses capacités d'anticipation et d'imagination pour se rendre compte que ce qu'on fait maintenant pourrait peut-être servir plus tard..... ». P. Perrenoud  *Motivation*

➤ L'élève est sujet de ses apprentissages  *Engagement*  *Acteur*

.....gérer les contradictions

Document d'orientation du 8 juillet 2013 *extraits*

« IL [LE SYSTÈME
ÉDUCATIF] RECONNAÎT QUE
TOUS LES ENFANTS
PARTAGENT LA **CAPACITÉ**
D'APPRENDRE ET DE
PROGRESSER..... »

Evaluation individuelle et « illusion d'incompétence

≠

L'illusion d'incompétence, conséquence de l'évaluation individuelle explique en partie la démotivation, qui grandit au fil des années, ce qui entraîne une estime de soi plus faible, même si les habiletés cognitives sont présentes.

Le sentiment d'auto-efficacité

Le sentiment d'auto-efficacité consiste dans la confiance que l'on a dans sa propre capacité d'organiser et d'exécuter une action cognitive en vue de produire le résultat attendu

.. Des gestes professionnels de l'enseignant permettent d'élever le sentiment d'auto-efficacité de l'élève. Parmi les plus importants :

- le respect de la zone de développement proximal de chacun ;
- l'explicitation claire du but d'apprentissage visé ;
- l'évaluation formative ;
- l'incitation des élèves à l'autorégulation autonome ;
- la lutte contre les biais sociaux autodévalorisants ;
- le feedback bienveillant, qui fait de l'erreur un aspect normal de l'apprentissage

retenir

Le travail personnel de l'élève ne peut donc être abordé ni sous l'angle unique des devoirs à la maison, ni dans sa dimension quantitative (la charge de travail), mais **il doit être envisagé dans sa dimension qualitative : la nature du travail..**

Le sentiment de compétence, comme le sentiment d'utilité de la formation ou le sentiment d'auto-efficacité ou le plaisir éprouvé à l'école sont des éléments clés pour soutenir la **motivation des élèves** (Gurtner et al., 2006 ; Filisetti et al., 2006; Bouchard et al, 2006, Proust J. et Dehaene S., 2019).

Le travail personnel de l'élève naît dans la classe parce que l'**acte de l'élève** y est orientée vers les **apprentissages scolaires**, toutes leurs formes : connaissances, compétences, savoirs, savoir faire, savoir être

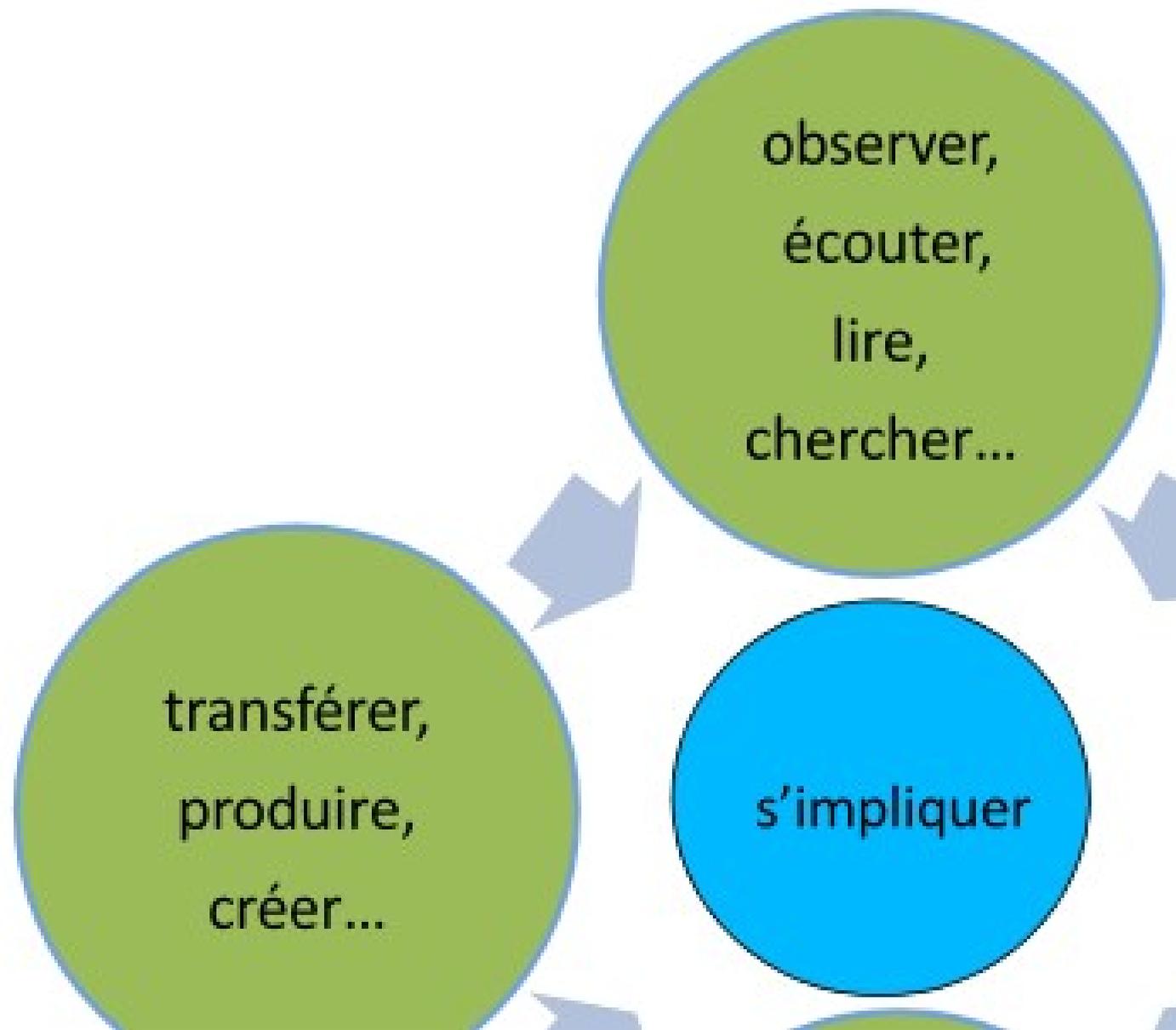
C'est une préoccupation pédagogique majeure

Le dispositif « Devoirs faits » contribue au travail personnel de l'élève; comme tel

- il requiert la même attention que toute autre question pédagogique
- il vient remettre en perspective la tâche de l'enseignant

Le travail personnel de l'élève : une question pédagogique qui nourrit l'acte professionnel

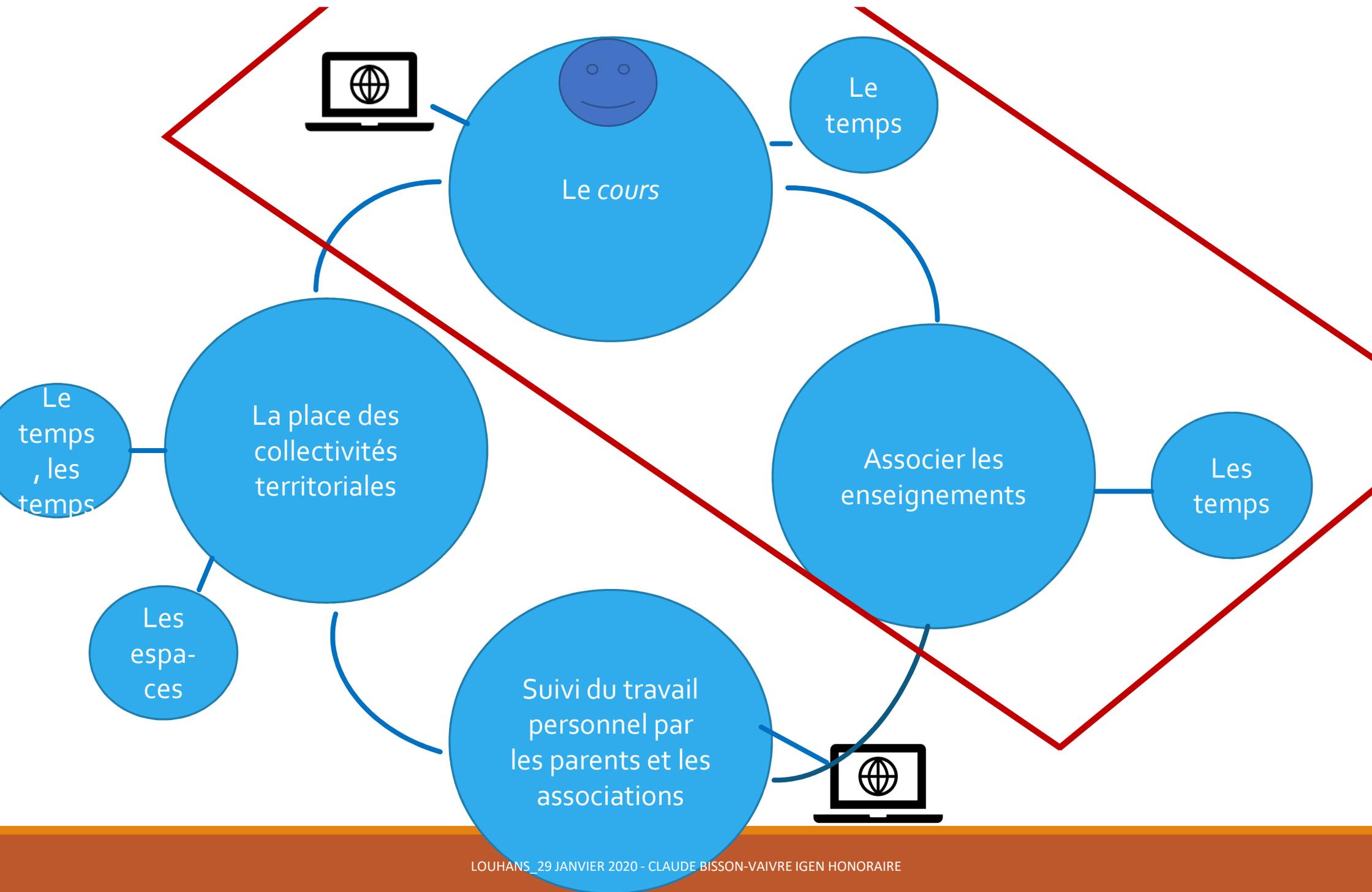
Tenir l'élève en haleine..



Des verbes pour s'impliquer

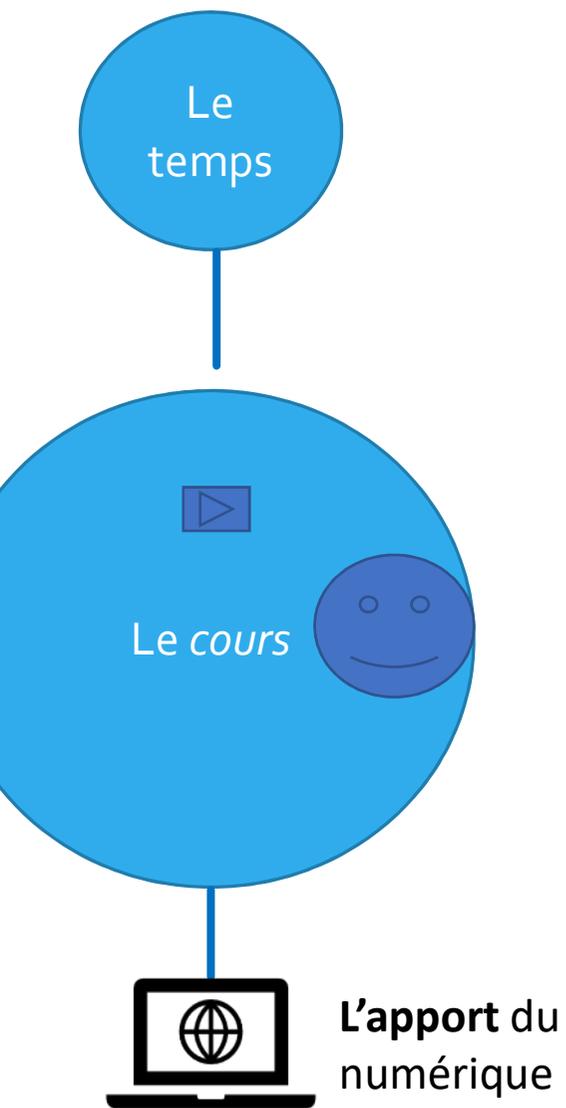
Groupe de travail
académique Nancy-Metz₃₁

S'allier sur tous les plans



Des pédagogies *innovantes* qui prennent appui notamment sur les sciences cognitives, la psychologie et la sociologie et prennent en compte les émotions des élèves.....

à côté de méthodes qui ont fait leur preuve



Distinguer temps de classe et temps scolaire

- ✓ Préparer en classe le travail hors temps scolaire
- ✓ Exploiter en classe le travail effectué hors temps scolaire

Chaque élève va se demander :

- 1) si l'activité est intéressante ou plaisante en elle-même ;
- 2) quel niveau d'effort elle demande ;
- 3) s'il ou si elle a des chances de réussir à condition de « s'appliquer » ;
- 4) si l'activité a des conséquences importantes pour « quelqu'un comme lui » ou « comme elle ».

Dehaene, Stanislas. La Science au service de l'école (OJ.SCIENCES) (French Edition) (p. 180). Odile Jacob. Édition du Kindle.

La place
et la forme
essentielle
des
consigne

Article D.122-2 du Code de l'éducation :

« Chacun de ces domaines [du socle commun] requiert la contribution transversale et conjointe de toutes les disciplines et démarches éducatives »,



Associer les
enseignements

La maîtrise et le partage de la langue : savoir et culture communs

Les savoirs procéduraux

La prise de responsabilité

Extraits du [Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#)

*Les méthodes et outils pour apprendre doivent faire l'objet d'un **apprentissage explicite en situation**, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire.*

*En classe, l'élève est amené à résoudre un problème, comprendre un document, rédiger un texte, prendre des notes, effectuer une prestation ou produire des objets. Il doit savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, prendre la parole, travailler à un projet, s'entraîner **en choisissant les démarches adaptées aux objectifs d'apprentissage préalablement explicités***

Extraits du [Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#)

Organisation du travail personnel

L'élève se projette dans le temps, anticipe, planifie ses tâches. Il gère les étapes d'une production, écrite ou non, mémorise ce qui doit l'être. Il comprend le sens des consignes ; il sait qu'un même mot peut avoir des sens différents selon les disciplines. Pour acquérir des connaissances et des compétences, il met en œuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes, la gestion de l'effort. Il sait identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, analyser et exploiter les erreurs, mettre à l'essai plusieurs solutions, accorder une importance particulière aux corrections. L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail, y compris numériques : notamment prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, cartes mentales, plans, croquis, dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.

Extraits du [Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015](#)

Cycle 3

Préambule

[les élèves] deviennent également conscients des moyens à mettre en œuvre pour apprendre et résoudre des problèmes. [..]. **En gagnant en aisance et en assurance dans leur utilisation des langages et en devenant **capables** de réfléchir aux méthodes pour apprendre et réaliser les tâches qui leur sont demandées, les élèves acquièrent une autonomie qui leur permet de devenir acteurs de leurs apprentissages et de mieux organiser leur travail personnel.**

Extraits du [Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015](#)

Cycle 4

Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre

Être élève s'apprend par l'exemple des adultes mais aussi en s'appropriant des règles et des codes que ce domaine explicite. Son importance est décisive pour la réussite et concerne tous les champs du savoir. **Il s'agit du travail en classe et du travail personnel de l'élève qui augmente progressivement dans le cycle. Ils permettront l'autonomie nécessaire à des poursuites d'étude. Il ne s'agit ni d'un enseignement spécifique des méthodes, ni d'un préalable à l'entrée dans les savoirs : c'est dans le mouvement même des apprentissages disciplinaires et des divers moments et lieux de la vie scolaire qu'une attention est portée aux méthodes propres à chaque discipline et à celles qui sont utilisables par toutes. [...]**

Suivi du travail
personnel par
les parents et les
associations



La **place** du
numérique

Les devoirs à la maison : un enjeu dans la relation familles/école

Des approches pédagogiques et d'accompagnement fondées sur des valeurs partagées



Un passeport pour consigner les parcours



Accepter la multiplicité des temps

Articuler les temps et les espaces

Revisiter les espaces de travail autonome

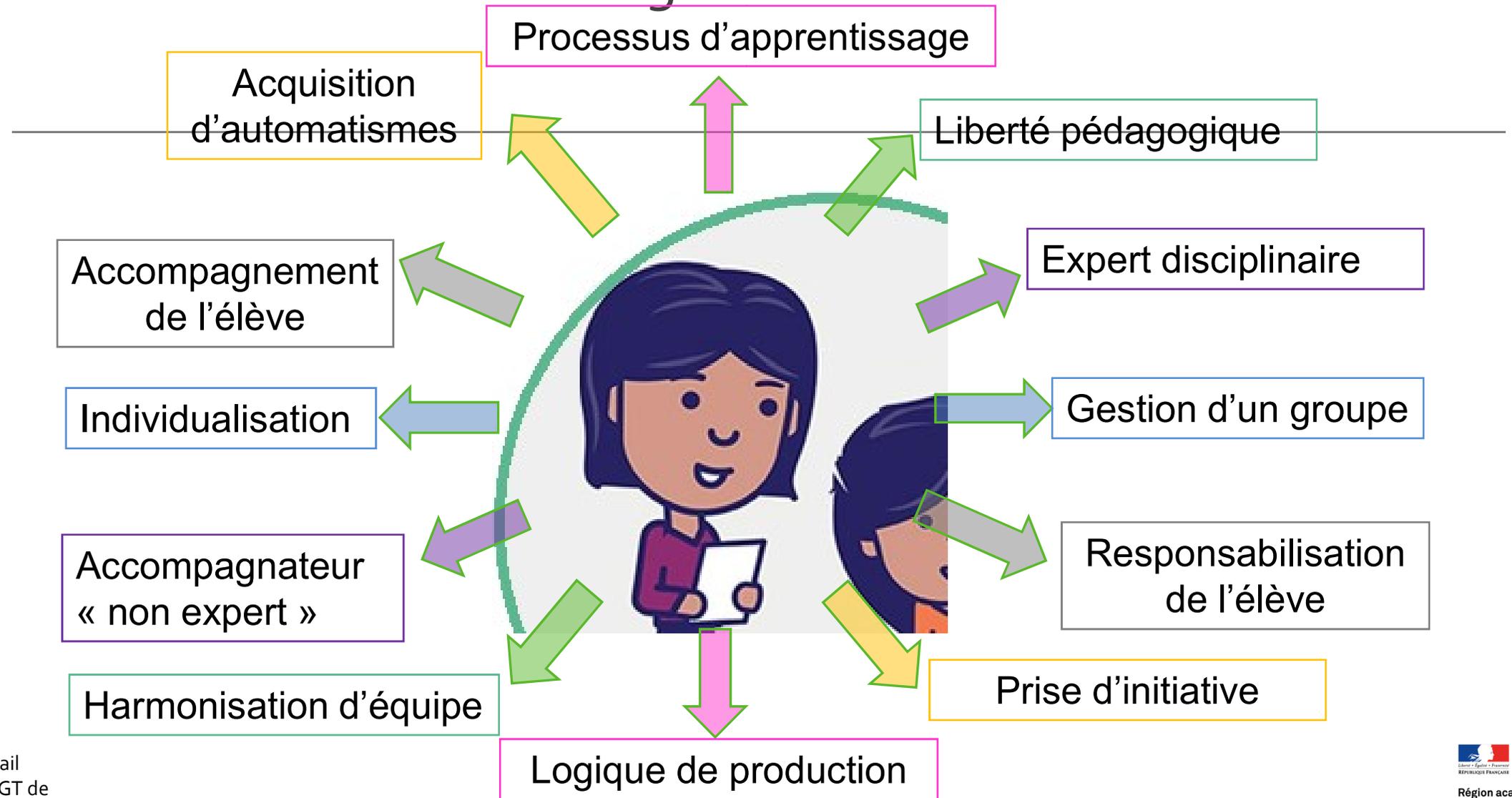
Plan « Mercredi »

Cités éducatives

Du leadership pédagogique à l'élève acteur

Aider à surmonter les dilemmes - Construire les équilibres

Interroger le métier



Un objet collectif

RE-DÉFINIR LES OBJETS DES INSTANCES

Des outils lourds à manier si on n'est pas leader.

Le rôle du conseil pédagogique

- Quid du conseil de classe au lycée ?
- Quid du professeur principal dans un ensemble de groupes ?

L'importance du CVL et du CVC

La GRH de proximité

Le plan de formation de l'établissement

Le conseil pédagogique

2° Est consulté sur :

-l'organisation et la coordination des enseignements ;

-la coordination relative au suivi des élèves et notamment aux modalités d'évaluation des acquis scolaires ;

[..]

-les modalités générales d'accompagnement des changements d'orientation ;[..]

3° Formule des propositions quant aux modalités de l'accompagnement pédagogique des élèves, que le chef d'établissement soumet ensuite au conseil d'administration.[..]

7° Peut être saisi, pour avis, de toute question d'ordre pédagogique par le chef d'établissement, le conseil d'administration ou la commission permanente

Le conseil des maîtres / le conseil pédagogique ont vocation à s'emparer de la problématique du TPE pour en faire un volet à part entière du projet d'établissement

Reconnaître le travail personnel de l'élève c'est agir sur le climat scolaire.

La gestion des espaces et des temps, prenant en compte les contraintes propres aux écoles et aux établissements (comme la question des transports scolaires, par exemple), conditionne largement l'efficacité du travail personnel des élèves.

Le conseil de vie collégienne : art R 421-45-2

formule des propositions :

- « a) Sur les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, à l'organisation du temps scolaire, [..];
- « b) Sur les modalités d'organisation du **travail personnel** et de **l'accompagnement des élèves** ainsi que sur les échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement étrangers ;
- « c) Sur les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire et de **promouvoir les pratiques participatives** ;
- « d) Sur la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle, des actions concourant à l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté dans le cadre de l'enseignement moral et civique, du parcours Avenir et du parcours éducatif de santé

Le conseil de vie lycéenne - art R421-44

2° Il est obligatoirement consulté :

a) Sur les questions relatives aux principes généraux de l'organisation des études, sur l'organisation du temps scolaire [..]

b) Sur les modalités générales de **l'organisation du travail personnel**, de **l'accompagnement personnalisé**, des dispositifs d'accompagnement des changements d'orientation, du soutien et de l'aide aux élèves, [..]

La GRH de proximité

PPCR

Repérage des compétences

Valorisation

Un plan de formation d'établissement

Conclusion

9. Être attentif à certains facteurs d'efficacité d'un établissement scolaire d'une école et développer leur mise œuvre

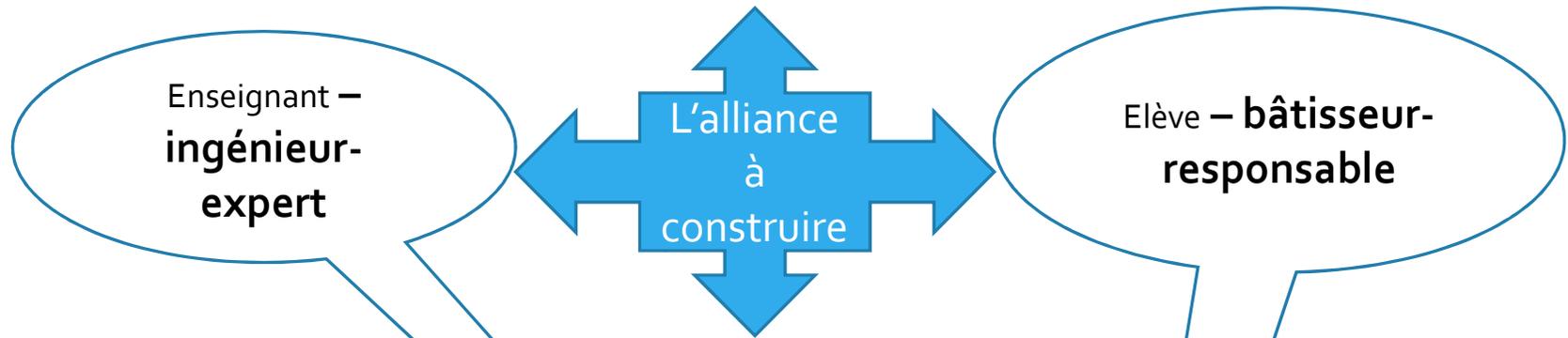
Parmi les facteurs fortement corrélés aux performances scolaires des établissements ou des écoles efficaces, on retiendra en matière de pilotage :

- un leadership fort de la direction, basé sur la coopération et la pratique d'une gouvernance partagée centrée sur les performances des élèves ;
- la création d'un cadre sécurisant et structuré, pérenne, admis et lisible par tous qui conditionne un climat propice aux apprentissages *et aux enseignements* ;
- des attentes élevées concernant les performances de tous les élèves ;
- la mise en place des conditions pour un travail collaboratif entre les enseignants d'un même cycle pour assurer une continuité dans les parcours des élèves.

CONFÉRENCE DE CONSENSUS – CNESCO - Mars 2017

DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE - COMMENT ADAPTER L'ENSEIGNEMENT POUR

RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES ?



Considérer le travail personnel de l'élève comme un élément constitutif de la progression de celui-ci est donc une question pédagogique dont l'ensemble des personnels doit prendre conscience. Il ne s'agit plus seulement de laisser l'élève avec des devoirs à faire après la classe, mais aussi de **penser son activité** en classe, autour des objets d'apprentissage pour **qu'il s'en approprie la finalité et en construise la maîtrise.**

ANNEXE

CONFÉRENCE DE CONSENSUS

DE LA DÉCOUVERTE À L'APPROPRIATION DES LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES : COMMENT L'ÉCOLE PEUT-ELLE MIEUX ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES ?

Recommandations du jury (extraits)

CNESCO - Avril 2019

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2019/04/190411_Recommandations_juryLVE.pdf

Poligny - 5 juillet 2019 - Claude Bisson-Vaivre

Louhans_29 janvier 2020 - Claude Bisson-Vaivre IGEN honoraire

.....Tout en continuant à proposer des tâches de communication proches de situation de la vie réelle, d'alterner les temps de pratique et de réflexion en proposant des activités variées, des exercices systématiques et des explicitations régulières. C'est-à-dire :

- ✓ de mettre en place des temps d'entraînements systématiques et de répétitions,
- ✓ d'accorder plus de place à la réflexion sur le fonctionnement de la langue,
- ✓ d'organiser les temps de réflexion à partir d'extraits de textes authentiques,
- ✓ d'intégrer à la fin des cours une phase de bilan qui doit permettre à tous les élèves de savoir précisément ce qui est à retenir et ce qui sera évalué....

- ✓de varier les situations d'évaluation afin de mieux prendre en compte la diversité des compétences des élèves

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2019/04/190411_Recommandations_juryLVE.pdf



- ✓veiller à ne pas augmenter la charge cognitive des élèves par des consignes trop longues, trop complexes ou peu claires, qui peuvent pénaliser les élèves les moins performants,
- ✓ prendre en compte l'écart entre le temps estimé par le professeur et le temps effectif de travail de chaque élève. En tirer les conclusions quant au volume de travail demandé à la maison et/ou son étayage,
- ✓ utiliser la langue de scolarisation lors des temps de réflexion sur la langue et sur les stratégies d'apprentissage afin d'apporter ainsi une aide à tous les élèves

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2019/04/190411_Recommandations_juryLVE.pdf
+ groupe de travail académique Nancy-Metz



R29. Tirer parti des pratiques extra-scolaires des élèves en relation avec les langues
Les langues étrangères et, plus particulièrement l'anglais, sont très présentes en dehors de l'environnement scolaire, dans les médias ou sur Internet.

Il serait donc souhaitable que les enseignants tirent parti de ces pratiques extra-scolaires :

- en prenant en compte ce que les élèves font en lien avec les langues en dehors du contexte scolaire,
- en faisant le lien entre les activités mises en œuvre en classe et celles vécues en dehors de la classe,
- en intégrant des ressources utilisées par les élèves hors de l'école, à des fins d'apprentissage.

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2019/04/190411_Recommandations_juryLVE.pdf



R10. Susciter la motivation et faire appel aux émotions pour favoriser l'engagement des élèves dans leurs apprentissages

Les recherches récentes démontrent des liens très étroits entre processus cognitifs et émotions : l'une des raisons de réussite des élèves réside dans l'envie d'apprendre et la possibilité de trouver du sens dans les apprentissages.

http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2019/04/190411_Recommandations_juryLVE.pdf

R13. Associer les élèves à l'évaluation

L'évaluation et l'auto-évaluation doivent donner des informations détaillées aux élèves sur leurs points forts et leurs difficultés afin qu'ils puissent adapter leur stratégie d'apprentissage à leur profil linguistique.

Dans cette perspective, il est souhaitable d'adopter les mesures et démarches suivantes :

- ✓ évaluer de manière à ne pas brider les élèves dans leur élan : la correction des erreurs doit toujours avoir pour objectif de conforter l'engagement des élèves dans leur dynamique d'apprentissage de la langue,
.....
- ✓ permettre aux élèves de s'approprier les critères d'évaluation afin d'éviter le sentiment d'arbitraire qui peut y être associé,
- ✓ amener les élèves à penser la correction comme la possibilité de faire des progrès,
- ✓ mettre en œuvre aussi souvent que possible des temps de co-évaluation et d'autoévaluation de leurs propres performances par les élèves, afin de développer chez eux une posture réflexive,
- ✓ s'appuyer sur des outils du type Portfolio européen des langues (PEL) ou d'autres outils qui peuvent être co-construits avec les élèves, afin de leur permettre de mieux identifier leurs besoins et soutenir leur apprentissage.

R21. Partager les objectifs d'apprentissage avec les élèves

L'autonomisation des élèves peut être soutenue par leur implication dans la définition de leurs besoins et de leurs démarches de travail :

- ✓ des temps de renégociation individuelle ou collective des objectifs peuvent constituer des leviers intéressants pour amener les élèves à s'approprier ce qui est attendu d'eux et, ce faisant, à pouvoir décider par eux-mêmes comment organiser leurs apprentissages,
- ✓ afin d'accompagner l'autonomisation des élèves dans leur travail personnel, on pourra inviter les enseignants à investir davantage les dispositifs existants du type « Devoirs faits ».



Le travail personnel : construire des alliances

Trois registres d'intervention dont il faut être conscient selon Rayou et Glasman (2000)

- **Registre cognitif** : apprendre, réfléchir, élaborer, construire selon des modalités propres à l'école;
- **Registre culturel** : savoirs académiques, connaissances générales sur le monde non réductibles à la sphère scolaire;
- **Registre symbolique-identitaire** : associé à ce que l'accès à un savoir requiert (construction d'une identité personnelle, relation à une communauté pour laquelle il vaut et à laquelle l'élève est enjoint d'adhérer)

Les interventions qui marchent

d'après Joëlle Proust - membre du Conseil Scientifique de l'Education Nationale

- ✓ **Faire visualiser par les élèves leur "moi" futur professionnel souhaité aide à construire une représentation d'identité scolaire motivante ;**
- ✓ **Leur proposer des exercices d'autoaffirmation (sur leurs propres valeurs, ce qu'ils aiment faire, leurs trois meilleurs souvenirs de réussite dans une activité);**
- ✓ **Prévoir des moments et/ou des lieux de paroles où les élèves peuvent débattre sur des sujets de leur choix;**
- ✓ **Améliorer le climat de la classe par l'engagement sur une liste librement établie par les élèves des valeurs/règles de groupe à respecter;**
- ✓ **Établir et développer des liens de confiance avec les familles**

CSEN – Conférence internationale Métacognition et Confiance en soi

COMMENT LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ?

Une gamme d'outils professionnels aidera les élèves en difficulté encore plus que les autres:

- Solliciter l'attention des élèves **d'une manière adaptée à la tâche du moment**
- **Expliciter** les buts de chaque apprentissage, **les** mettre en rapport avec les **préoccupations quotidiennes et les connaissances acquises.**
- Proposer des tâches bien structurées, **tantôt individuelles, tantôt collectives.**
- **Modéliser les auto-interrogations** concernant la difficulté d'un exercice, les stratégies possibles, la valeur d'une solution
- Exprimer à chaque élève **la confiance** dans sa capacité à progresser
- **Saluer** les progrès individuels (ne pas blâmer les reculs)
- Encourager **l'état d'esprit "de croissance"**

COMMENT LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ?

- Préférer chaque fois que possible l'évaluation **formative** à l'évaluation sommative
- Maintenir un **comportement calme et bienveillant, en particulier** quand les élèves sont fatigués et excités
- **Donner le plus souvent possible** la parole aux élèves
- **Prendre en compte leurs questions et y répondre** avec patience et bienveillance

COMMENT LUTTER ENSEMBLE CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ?

Constituer des micro-équipes de collaboration éducative (2 ou 3 enseignants) pour

- **mettre au point de nouveaux outils** adaptés à une classe en comparant leurs expériences avec un /deux autres enseignants
- **Améliorer la connaissance des élèves de leur propre classe** en comparant les activités et les comportements
 - à ceux d'autres classes
 - d'un cours à l'autre (dans le secondaire)

Auto-efficacité accrue des enseignants ⇔ auto-efficacité accrue des apprenants